

Inauguration du programme Val de Saône : dernier maillon d'une décennie d'investissements

Vendredi 12 octobre, le programme Val de Saône a été inauguré à Palleau (Saône-et-Loire) en présence de M. Jean-Paul Emorine, sénateur de Saône-et-Loire, de M. Olivier Ciavaldini, maire de Palleau, de M. Thierry Trouvé, Directeur général de GRTgaz, ainsi que de représentants de la Commission européenne et de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Ce programme¹ marque l'aboutissement d'une décennie de grands projets d'infrastructures, soit plus de 6 milliards d'euros investis par GRTgaz pour favoriser l'ouverture du marché et renforcer la sécurité d'approvisionnement en France.

Les chiffres clés du Programme Val de Saône

1 investissement de 700 millions d'euros (financement de l'Union européenne – 60 M€ pour l'achat des tubes)

70 M€ de retombées économiques locales

+ 250 gigawatts heure par jour de capacités entre le Nord et le Sud (soit une puissance équivalente à 10 tranches nucléaires)

188 km de canalisations enterrées entre Etrez (Ain) et Voisines (Haute-Marne).

3 régions traversées (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes),

4 départements (Haute-Marne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Ain) et 65 communes

6 lots de pose en parallèle nécessitant jusqu'à 2 000 techniciens et experts en pointe sur le chantier

68 bar – pression maximale de service

DN 1 200 – diamètre des tubes en mm

9 postes de sectionnement

11 000 tubes pour un poids total de près de 100 000 tonnes

3 stations d'interconnexion modernisées à Etrez (Ain), Palleau (Saône-et-Loire) et Voisines (Haute-Marne).

Renforcement de la compression de la station d'Etrez par l'ajout d'un troisième compresseur (9 MW)

La mise en service des infrastructures du programme Val de Saône constitue un maillon essentiel pour améliorer la fluidité du transit entre les marchés du Nord et du Sud de l'Europe et par-delà la sécurité d'approvisionnement au niveau européen. La France dispose désormais de tous les atouts pour jouer un rôle clé dans le fonctionnement de l'Europe du gaz.

Les ouvrages du programme Val de Saône ont été réalisés dans le respect des coûts, des délais, des exigences réglementaires et de sécurité. Associés à la mise en service d'ouvrages sur le réseau de Teréga (gestionnaire du réseau de transport dans le Sud-Ouest) et à quelques adaptations sur le réseau de GRTgaz dans le Sud de la France, ce développement offre les capacités de transport nécessaires à la création d'une zone de marché unique du gaz en France, effective au 1^{er} novembre 2018. Ces nouvelles infrastructures vont ainsi contribuer à faciliter l'accès aux sources de gaz les plus compétitives, notamment pour les fournisseurs de gaz et les consommateurs industriels, et à renforcer l'attractivité du marché de gros du gaz en France.

¹ approuvé par la CRE dans sa délibération du 17 décembre 2015

Contact presse :

Claire MAINDRU

T +33 (0)1 55 66 40 84

claire.maindr@grtgaz.com

www.grtgaz.com

Twitter : @GRTgaz

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier. En France, GRTgaz possède et exploite 32 410 km de canalisations enterrées et 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs et commercialise des services de transport aux utilisateurs du réseau. Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.